



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LA VILLE ACCUEILLERA LES CITOYENS DANS UNE NOUVELLE CLINIQUE D'INFORMATIONS
POUR FACILITER LE TRAITEMENT DES PERMIS RÉSIDENTIELS**

Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 juin 2021 – Dès lundi le 14 juin 2021 et pour la saison estivale, le service du développement économique et de l'urbanisme de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ouvrira une clinique d'informations pour des fins résidentielles, sans rendez-vous, à la Place Lagny. Les citoyens désirant obtenir de l'information concernant une demande de permis, effectuer un suivi de dossier ou encore procéder à l'ouverture d'une nouvelle demande de permis avec dossier complet en main pourront se rendre dès lundi, et ce, sans rendez-vous à la Place Lagny, située au 2 Rue Saint Louis, afin de rencontrer l'équipe sur place. La clinique d'informations sera ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.

L'équipe de la division permis et inspection de la Ville sera sur place afin d'accueillir et de diriger les citoyens. Ils distribueront également des coupons afin de gérer l'attente à la clinique. Pour ce faire, une petite salle d'attente sera aménagée à l'intérieur de la Place Lagny, et une seconde à l'extérieur en cas d'achalandage important.

Dans le but d'accélérer la gestion de votre dossier, veuillez consulter notre site Internet au : <https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/citoyens/permis/> pour connaître tous les documents nécessaires à apporter avec vous pour le traitement de votre demande.

Afin de bien desservir tous les citoyens et répondre au plus grand nombre de demandes sur place, les dossiers d'infractions devront, comme à l'habitude, être traités sur rendez-vous à l'hôtel de ville, tout comme les demandes de permis de nature commerciale et industrielle (rénovation, enseigne, ouverture de commerce, etc.).

– 30 –

Information et source :

Laurie Michaud-Chea

Conseillère en communication

819-326-4595 poste 3215

michaudclaurie@vsadm.ca